

Concours Régional du lapin Fauve de Bourgogne ~ patronné par le C.F.E.L.F.B.

Les titres (ouverts à tous les éleveurs naisseurs de lapins Fauve de Bourgogne)

- **Meilleur mâle** Fauve de Bourgogne, désigné par le jury.

L'organisation offre la récompense (coupe ou divers) et le C.F.E.L.F.B. : 1 plaque gravée remise lors de l'exposition

- **Meilleure femelle** Fauve de Bourgogne, désignée par le jury.

L'organisation offre la récompense (coupe ou divers) et le C.F.E.L.F.B. : 1 plaque gravée remise lors de l'exposition

- **Meilleur élevage de 4 lapins** Fauve de Bourgogne :

L'organisation offre la récompense (coupe ou divers) et le C.F.E.L.F.B. : 1 plaque gravée remise lors de l'exposition

Les récompenses seront remises par le **Délégué Régional ou en sa présence**

Règlement modifié le 29/10/2016

ARTICLE 1

Un Concours Régional par région (2 pour les régions GRAND EST; OCCITANIE; BOURGOGNE FRANCHE COMTE; AUVERGNE RHONE ALPES; NOUVELLE AQUITAINE), chaque année avec alternance des sociétés avicoles.

ARTICLE 2

La demande en page 2 sera faite au moins 1 an avant la date par le Président, le Secrétaire, le Commissaire général de l'exposition ou le Délégué Régional, en accord avec ces derniers, au responsable des Championnats Régionaux du C.F.E.L.F.B.:

GREZE Alexandre CHEMIN DE LA VIEILLE POSTE 58470 MAGNY-COURS tel : 06 42 32 05 69 greze.aviculture58@hotmail.fr

ARTICLE 3

Conditions d'attribution :

Le catalogue de l'exposition de l'année précédente devra avoir inscrit au moins **4 exposants** et **20 lapins en Fauve de Bourgogne**, sauf anniversaire de l'exposition et Prix du Président de la République. Le Délégué Régional s'il en existe, doit signer la demande afin d'y être impliqué. Le nombre de lapins Fauve de Bourgogne présentés par éleveur n'est pas limité. Tous les exposants concourent pour le meilleur mâle, la meilleure femelle et le meilleur élevage de 4 lapins Fauve de Bourgogne (adhérent ou non adhérent au C.F.E.L.F.B.).

Le meilleur mâle ainsi que la meilleure femelle peuvent, évidemment, concourir pour les Grands Prix ; qu'ils soient d'honneur, meilleur sujet des races moyennes ou de l'exposition.

ARTICLE 4

Les animaux, peuvent être nourris au moyen de granulés, de carottes rouges, ou fourragères, et foin **Les animaux devront être abreuvés**. L'éleveur peut nourrir ses animaux avec ses granulés.

Le CFELFB admet, pour le Concours Régional, le changement de sexe de dernière minute sans changement au catalogue.

Les exposants inscriront dans l'oreille gauche de chaque lapin son numéro de cage bien lisible (au feutre noir uniquement), en veillant à laisser libre et visible le tatouage, selon les identifications acceptées par la F.F.C.

Ils seront pesés à leur arrivée (avant la mise en cage) et leur poids sera porté de suite sur la carte de jugement ainsi que l'identification.

ARTICLE 5

Un emplacement est souhaitable, pour l'installation éventuelle d'un stand du club, en accord avec le Délégué, si possible à proximité des lapins Fauve de Bourgogne

ARTICLE 6

La Société organisatrice de l'exposition doit offrir trois récompenses (coupe, panier garni ou divers) une au meilleur mâle, une à la meilleure femelle et une au meilleur élevage. Le C.F.E.L.F.B. offrira les trois plaques millésimées.

La remise des Prix doit se faire par le Délégué Régional ou en sa présence.

ARTICLE 7

La page publicitaire (en page 3) imprimée avec cette demande devra être incorporée dans le catalogue de l'exposition.

ARTICLE 8

Classement des élevages après le jugement : Le Délégué Régional du C.F.E.L.F.B. ou le comité d'organisation établira le classement des 4 meilleurs Fauve de Bourgogne de chaque exposant.

Le décompte des points sera effectué en additionnant les points des 4 meilleures cartes de jugement (97-96,5-96, 95,5 etc...) de chaque éleveur. **Les ex-æquo seront départagés en prenant en compte le plus grand nombre de : GPE ou 97 points, puis GPH/Meilleur Sujet ou 96,5 points, puis 96-95,5-95-94,5-94-93,5-93-92,5-92 points des 4 meilleures cartes de jugement, et si égalité encore prendre le 5^e, 6^e sujets etc... Les points des Grands Prix (Conseil Général, de la ville etc...) sans mention GPE ou GPH/Meilleur Sujet, seront ceux de la carte de jugement.**

ARTICLE 9

Envoi des résultats : Le Délégué Régional enverra au secrétaire le palmarès au moyen du formulaire, ou s'il n'y a pas de Délégué, le Comité organisateur devra faire parvenir au Secrétaire du C.F.E.L.F.B. : LEROUX Roland, 4 Allée de l'Oriendière, 61100 LA CHAPELLE BICHE E-mail roland.marieclaire.leroux@orange.fr, la copie du catalogue des fauves de Bourgogne ainsi que le palmarès avec le nom du juge et de l'exposant du meilleur mâle et de la meilleure femelle, pour parution sur le site internet <http://fauvedebourgogne.pagesperso-orange.fr> et dans le bulletin.

Remplissez la demande ci-dessous et l'envoyer au responsable indiqué :

Demande de **Concours Régional** du lapin Fauve de Bourgogne ~ patronné par le C.F.E.L.F.B.

A envoyer à :

GREZE Alexandre CHEMIN DE LA VIEILLE POSTE 58470 MAGNY-COURS tel : 06 42 32 05 69
greze.aviculture58@hotmail.fr

Lieu de l'exposition : Département :

Date de cette exposition :

Fauve de Bourgogne : nombre de lapins : et nombre d'exposants:.....inscrits sur le catalogue lors de la dernière exposition à ce lieu

Président : (Nom et Adresse et N° ☎) :

e-mail :@.....

Commissaire Général : (Nom, adresse et N° ☎)

..... ☎

La Société organisatrice de l'exposition s'engage en demandant ce Concours Régional à l'appeler par ce nom, à offrir trois récompenses et à respecter les différents articles du règlement sous peine de ne plus avoir de Concours Régionaux patronnés par le C.F.E.L.F.B. et d'attendre l'accord écrit, signé avant toutes publications sous peine d'annulation de celui-ci.

Date :
Signature
du comité organisateur
demandant ce Concours Régional

Date :
Signature
du Délégué Régional

Date :
Signature
du responsable CFELFB

Le lapin Fauve de Bourgogne

Comportement : Lapin vigoureux, race idéale pour l'élevage amateur, familial ou professionnel.

Rusticité : Très rustique, bonne adaptation en clapier sur paille, semi-liberté, caillebotis.

Reproduction : Maturité sexuelle : possibilité de faire reproduire les femelles de 5 à 6 mois, elles sont très fécondes, bonnes nourrices. Les mâles sont puissants et ardents.

Aptitudes : En moyenne 4 à 5 portées par an voire jusqu'à 8 en élevage productif.

Nombre de lapereaux : Une moyenne de 7 à 9.

Croissance : Très rapide : il atteint 2,4 à 3 kg à 3 ou 4 mois selon l'importance de la portée ; un indice de conversion alimentaire très favorable (60 à 70 %).

Chair : Abondante, d'une qualité gustative exceptionnelle.

Club Français des Eleveurs de Lapins Fauve de Bourgogne

Issu du rassemblement de l'Association des Eleveurs de Lapins Fauve de Bourgogne
et de l'Union Française des Eleveurs de Lapins Fauve de Bourgogne.
Membre de la Fédération Française de Cuniculiculture (F.F.C.)

Pour une cotisation annuelle de 20€ (2017) le C.F.E.L.F.B. vous propose :

- Trois bulletins de liaison par an (fin janvier, mai, septembre, contenant des conseils, des astuces, un guide santé du lapin, des comptes rendus de visites d'élevages, de la documentation sur le jardinage, une page cordon bleu, des photos, des résultats d'expositions, annonce les prochaines manifestations (expositions, championnat de France, Concours du lapin Fauve de Bourgogne etc ...)
- La possibilité d'acheter des cartes d'origine pour l'identification de vos lapins. De participer à des réunions techniques.
- Offre des récompenses lors des Championnats de France et Concours Régionaux du lapin Fauve de Bourgogne.
- Il est habilité à proposer les éventuelles modifications au standard de la race à la commission des standards de la F.F.C.
- Un site internet actif : <http://fauvedebourgogne.pagesperso-orange.fr>

CLUB FRANCAIS DES ELEVEURS DE LAPINS FAUVE DE BOURGOGNE (CFELFB)

Issu du rassemblement de l'Association des Eleveurs de Lapins Fauve de Bourgogne et de l'Union Française des Eleveurs de Lapins Fauve de Bourgogne



Bulletin d'Adhésion

Cotisation annuelle 1^{er} janvier au 31 décembre :

Membre Actif : 20 € (2017) ~ Membre Bienfaiteur : plus de 20 €

Nouvelle adhésion - Renouvellement



(rayer les mentions inutiles)

M. Mme (Nom et Prénom) :

N°.....Rue ~ Lieu-dit :

Ville ou Commune :

Code Postal :Téléphone :

E-mail.....@.....

Désire adhérer au C.F.E.L.F.B. en qualité de Membre actif ou Bienfaiteur

Signature

Présenté par (facultatif) :

Verse le montant de la cotisation pour l'annéeau nom de : C.F.E.L.F.B.

A..... le

Souhaitez-vous que vos noms, adresses, N° téléphone, adresse mail figurent

sur le site internet CFELFB "<http://fauvedebourgogne.pagesperso-orange.fr>" OUI NON

(Si vous ne rayez aucune mention, le oui sera retenu)

Remplissez, **très lisiblement en majuscule**, ce bulletin d'adhésion et adressez-le au trésorier avec le chèque : à l'ordre de : C.F.E.L.F.B.

M. GESLOT Daniel 2 IMPASSE ST MARTIN 78200 PERDREAUVILLE